



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION
AU REGISTRE MUNICIPAL OBLIGATOIRE
APPLICATION DE PESTICIDES**

Selon le Règlement no 1126-5 N.S., tout entrepreneur souhaitant procéder à l'application d'engrais et/ou à l'exécution de traitements phytosanitaires incluant tous les pesticides (à faible impact ou non) sur le territoire de la Ville de Sainte-Thérèse, doit être inscrit au registre municipal prévu à cette fin, en transmettant le présent formulaire complété ainsi que les documents obligatoires. La Ville de Sainte-Thérèse vérifiera tous les documents transmis.

Toute inscription au registre est valide à compter de son approbation par la Ville, et ce, jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

L'enregistrement de votre entreprise au registre ne constitue pas un permis vous autorisant à procéder à des applications de pesticides, ni un endossement de la part de la Ville concernant la qualité des services des entreprises.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

NOM DE L'ENTREPRISE : _____

NOM DU PROPRIÉTAIRE : _____

NOM DU REPRÉSENTANT : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____ TÉLÉCOPIEUR : _____

NOMBRE D'EMPLOYÉ (S) : _____ COURRIEL : _____

SITE INTERNET : _____

ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

- AMÉNAGEMENT PAYSAGER
- ARBORICULTURE
- GESTION DE PELOUSE
- GESTION PARASITAIRE
- AUTRE, PRÉCISEZ : _____

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Lors du dépôt de votre demande d'inscription, vous devez fournir une copie lisible et valide des documents suivants :

PERMIS D'UTILISATION DE PESTICIDES DÉTENU PAR VOTRE ENTREPRISE, ÉMIS PAR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE DÉTENU PAR VOS EMPLOYÉS, ÉMIS PAR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DE TOUS LES VÉHICULES QUI CIRCULERONT SUR LE TERRITOIRE (PRENDRE NOTE QUE TOUS LES VÉHICULES DEVRONT ÊTRE CLAIREMENT IDENTIFIÉS AU NOM DE L'ENTREPRISE INSCRITE AU REGISTRE)

COPIE DE LA DÉCISION DE CLASSIFICATION DÉLIVRÉE PAR LA CNESST

PREUVE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

DÉCLARATION

En présentant cette demande, vous convenez avoir lu et compris le Règlement municipal no 1126-5 N.S. de la Ville de Sainte-Thérèse et vous vous engagez à le respecter et à transmettre les informations requises par ce règlement.

Si des modifications étaient apportées en relation avec votre entreprise (adresse, assurances, permis, certificats, renouvellement, etc.) nous vous saurions gré de bien vouloir nous en aviser dans les meilleurs délais.

Seul le propriétaire ou un représentant autorisé de l'entreprise peut signer la présente déclaration.

(Nom en lettres moulées)

(Signature)

(Année/mois/jour)

(Ville)

Vous pouvez présenter votre demande en faisant parvenir votre formulaire complété ainsi que les documents obligatoires au Service de l'urbanisme et développement durable.

- Par courriel : I.tetreault@sainte-therese.ca et/ou udd@sainte-therese.ca
- Par la poste : 6, rue de l'Église Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1
- Par télécopieur : 450 434-6656